



Dans le cadre de son préavis de grève nationale, le SNCTA porte des revendications :

- ☉ **communes à l'ensemble des contrôleurs** ICNA et TSEEAC concernant le rattrapage de l'inflation, un changement de gouvernance de la direction des opérations, une levée des contraintes inopératoires, les micros d'ambiance ou encore le respect des engagements ;
- ☉ **spécifiques aux contrôleurs TSEEAC** dans le cadre du maillage territorial et du plan de requalification *via* le corps unique.

Concernant le maillage territorial, la promesse protocolaire est d'offrir la visibilité nécessaire à tous les acteurs, en premier lieu desquels les contrôleurs aériens concernés. Si le SNCTA a (enfin) obtenu la garantie que les mesures d'accompagnement protocolaires pour le groupe 1 de fermeture seraient mises en place dès cet automne, l'absence de réponses concrètes concernant les autres groupes est inacceptable. Le SNCTA revendique, d'ici fin 2025 :

- ☉ **le passage ICNA TWR des aéroports du groupe A**, incluant Deauville, Pontoise, Rouen, Calvi, Figari et Mayotte (qui ne figurent ni dans le groupe A ni dans le groupe B) ;
- ☉ **la publication du groupe 2** des aéroports dont la DSNA souhaite se désengager **et du groupe B** des aéroports passant ICNA TWR au 1^{er} janvier 2027.

Concernant la mise en œuvre du plan de requalification dans le cadre du corps unique, le SNCTA exige le reclassement dans le grade normal ICNA sur la base de l'emploi fonctionnel détenu en tant que TSEEAC. Le SNCTA estime que le refus opposé par la DGAC n'est pas fondé juridiquement, pas plus qu'il n'est cohérent sur les plans opérationnel ni social. Les récents plans de requalification appliqués aux corps interministériels ou aux corps de notre ministère de tutelle en témoignent et appellent un nouvel arbitrage.

Le SNCTA dépose un préavis de grève nationale les 7, 8 et 9 octobre 2025 pour l'ensemble des ICNA, TSEEAC contrôleurs ainsi que les agents de la vigie trafic de CDG.

Pour les opérationnels : de la prise de service le matin du 7 à la fin du service de nuit le 10 au matin.